

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 21 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DPE 51 Approbation de la charte « France Eau Publique » et adhésion de la Ville de Paris au réseau de gestionnaires publics France Eau Publique.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 30 octobre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'adhésion de la Ville de Paris à France Eau Publique, réseau de gestionnaires publics régi par l'association FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : La Ville de Paris, représentée par Madame la Maire de Paris, est autorisée à approuver la charte « France Eau Publique » ;

Article 2 : De ce fait, la Ville de Paris, représentée par Madame la Maire de Paris, est autorisée à adhérer au réseau de gestionnaires publics : France Eau Publique.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO